

Comment réaliser au mieux vos exercices d'évacuation

Tous les responsables d'établissements doivent **organiser des exercices d'évacuation** de manière régulière, au moins une fois tous les 6 mois. Leur objectif est de sensibiliser tous les occupants du bâtiment aux **bons réflexes qui peuvent sauver des vies**. Comment préparer ce moment et le rendre réellement utile ? Quelques conseils !



La check-list des points à vérifier avant un exercice incendie

Pour qu'il soit réellement bénéfique, l'exercice d'évacuation ne doit surtout pas être improvisé. Choisissez de l'organiser sur une journée normale, pendant laquelle vous avez un niveau d'occupation classique. Veillez à vous assurer que **toutes les alarmes incendie fonctionnent parfaitement** et que **chaque membre du personnel connaît son rôle** (guide-files, serre-files).

Concernant le choix de la date, on recommande de commencer par **un premier exercice préparé à l'avance avec la Direction de l'établissement**. Ensuite, il convient de renouveler l'expérience une ou deux fois dans l'année, idéalement en le faisant au moins une fois sans avoir prévenu au préalable.

Anticiper toutes les phases de l'exercice, de l'alarme à la reprise des activités

Afin de mesurer l'efficacité de votre exercice d'évacuation, il faut mettre au point **une grille d'évaluation** permettant de lister tous les points clés de l'évacuation et de mettre en valeur les éventuels problèmes à résoudre.

Dans cette optique, l'idéal est de diviser votre approche en 5 étapes :

- **L'alarme** : vous avertissez les occupants du danger en vous assurant que chacun peut bien identifier le signal (volume sonore, alarme audible dans toutes les parties du bâtiment).
- **L'évacuation** : tout le monde quitte les locaux dans le calme, en respectant un sens de circulation et en étant attentif aux personnes handicapées. Idéalement, il convient de **chronométrer cette étape**.
- **Le rassemblement** : chaque groupe rejoint un point de rassemblement prédéfini.
- **Le comptage** : on contrôle les effectifs.
- **La reprise** : les locaux sont réintégrés de manière ordonnée.

Après chaque exercice, pensez à **tirer tous les enseignements des erreurs éventuellement relevées**. Comparez avec les précédentes évacuations pour évaluer l'évolution et adapter votre politique de sécurité afin de la rendre aussi efficace que possible. Source

Vous souhaitez être accompagnés dans vos exercices d'évacuation par un expert en formation incendie, évacuation et secourisme ? Nous pouvons vous aider.

Contactez-nous :

- par mail à : contact@mciprevention.fr
- par téléphone au : 06.22.92.68.51

Visitez notre site : www.mciprevention.fr

Notre conseil : n'oubliez pas d'évaluer le risque incendie dans votre Document Unique d'évaluation des risques. Nous pouvons réaliser votre Document Unique.

